

intact pour le peuple le droit qu'il a à ces splendides parcs nationaux. Je ne connais rien qui doit être conservé avec un soin plus jaloux que ces vastes terrains nationaux d'amusements. On se crée trop souvent l'impression qu'ils ne sont utiles qu'aux riches ou utilisés pour eux seulement. Cela n'est pas. Ce sont les terrains naturels d'amusements tant du pauvre que du riche et nous devrions respecter les droits de tous. Si le ministre veut nous déclarer franchement ce qui en est, je me réserve le droit d'ajouter quelques mots si l'occasion l'exige. Que le ministre ait l'assurance que je ne tiens pas à retarder l'adoption de ses crédits parce que je sais que la journée a été très dure pour lui et qu'il a traité le comité avec une courtoisie exceptionnelle. Je ne veux pas le harasser, mais cette question est trop importante pour la laisser passer sans un mûr examen.

L'hon. M. STEWART: J'avoue que je n'ai pas une attitude bien définie au sujet de cette exploitation. Je vais essayer de vider cette question aussi rapidement que possible. Dans la province de l'Alberta, où est située la réserve du parc national, il n'est guère possible d'exploiter l'énergie. Les sources des rivières à l'Arc, Saskatchewan et Smoky sont à peu près les seules de la province où cette exploitation soit possible. Naturellement, il est des gens vivement tentés par cette ressource. Peut-être avons-nous péché nous-mêmes jusqu'à un certain point, vu que la permission a été donnée il y a quelques années à la Calgary Power Company de générer de l'énergie par la création d'un réservoir au lac Minnewanka. Nous avons nous-même produit en cet endroit une certaine somme d'énergie électrique pour l'éclairage de la municipalité de Banff et pour nos parcs. La Calgary Power Company s'est plainte, à tort ou à raison, qu'elle n'était pas autorisée à exploiter le lac Minnewanka dans la mesure qu'elle le désirait. Les autorités des parcs s'y sont opposées, comme moi, je l'avoue. Après avoir visité le lac et l'emplacement de la route, qui n'est qu'à 6 milles environ de Banff, centre de tourisme, je n'ai pas cru qu'il serait sage d'élever le niveau qui résulterait en une variation considérable du niveau du lac et rendrait probablement le rivage d'un aspect fort déplaisant si l'eau se trouvait à être à un bas niveau. Je fais ces observations pour montrer au comité quelles sont les difficultés de la situation aux lacs Spray. Ces lacs sont situés à 18 milles environ de Banff. Ils sont aux sources de la rivière Spray où est une vallée démesurément large dont le chemin conduit au mont Assiniboine d'où l'on a une splendide vue des montagnes et un panorama des plus intéres-

[L'hon. M. Stevens.]

sant. J'ai visité cette région et si cette exploitation était permise, le niveau de l'eau dans ces lacs qui sont maintenant une chaîne de trois lacs assez petits pour une région montagnaise, mais pittoresque, comme c'est généralement le cas, serait élevé à 176 pieds; la vallée serait inondée sur une longueur de 12 milles; un tunnel serait creusé dans la montagne pour amener l'eau de cet immense réservoir dans la rivière à l'Arc où elle pourrait être utilisée pour la seconde fois par l'usine génératrice de la Calgary Power Company. Mon opinion est indécise à cet égard. Si ce réservoir était établi et si les résultats étaient heureux, peut-être n'y aurait-il aucune difficulté au point de vue du panorama, vu qu'il serait rempli avant l'arrivée des touristes. Mais, parlant en profane, et après avoir examiné la situation, je doute fort qu'il y ait assez d'eau pour remplir ce réservoir. Il ne s'en écoule pas beaucoup. C'est la source de la rivière Spray. Les ingénieurs m'ont, toutefois, donné l'assurance qu'il pouvait être rempli et qu'il y aurait moyen d'avoir une puissante exploitation d'énergie, dont pourraient se servir les municipalités de l'Alberta, même en gagnant le nord jusqu'à Edmonton.

L'hon. M. STEVENS: Ce ne sont pas les seules forces hydrauliques dont on puisse disposer dans cette vaste région de l'Alberta, n'est-ce pas?

L'hon. M. STEWART: Ce sont à peu près les seules. Ce sont les seules qu'on puisse exploiter. Les ingénieurs de la compagnie ont cherché ailleurs, et les nôtres ont fait de même, mais on n'a trouvé rien qui vaille. Il n'est personne qui aime plus que moi la grandeur des paysages de nos incomparables montagnes et je ne veux absolument pas qu'on les gâte. J'irai jusqu'à refuser de laisser construire une route pour les automobiles pour qu'on puisse à cheval ou à pied voir et admirer la nature dans toute sa splendeur, et de cette façon, peut-être pourrions-nous économiser sur les frais d'entretien de nos parcs. C'est le dessein que nous poursuivrons dans le développement du parc Jasper, car construire des routes pour les automobiles à travers ce parc est parfois un ouvrage très dispendieux. Mais pensant à l'énergie électrique à si bon marché et à l'éloignement du centre du trafic,—la distance est à dix-huit milles de Banff,—j'ai une opinion un peu partagée à ce sujet. Et voici que je reçois de la part de la province de l'Alberta une demande de permis pour mettre ces forces hydrauliques en exploitation. En songeant à ce que j'ai dit au cours de la dernière session en cette enceinte qu'aucune concession ne